

Pièce C

La lettre officielle dont il est fait mention dans la Pièce D.

Bruxelles, ce 27 janvier 1906.

A l'hon. M. A. Turgeon,
Ministre des Terres et Forêts
de la Province de Québec.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous accuser réception du câble suivant : " Concession peut être facilement portée au double, mais urgence avons déjà deux demandes syndicats Américains—signé Turgeon. Reçu le 23 janvier."

Le lendemain, le Conseil de direction du Syndicat d'études s'est réuni à Anvers et après avoir pris connaissance de cette communication a décidé : de faire examiner, dans le plus bref délai possible, le terrain où la concession peut être établie et ce au point de vue minier, agricole et forestier, par une délégation composée de deux délégués Belges auxquels s'ajouterait le fonctionnaire de votre département que vous désigneriez suivant les termes de l'option.

Je suis officiellement chargé de vous faire part de cette décision et de vous demander :

1o à quelle époque cette exploration pourra être faite. Ces messieurs sont

prêts à agir de suite mais la saison semble être un obstacle ; j'ai suggéré que la date du 15 avril serait une époque favorable pour le départ ;

2o de désigner le fonctionnaire qui accompagnera l'expédition afin que ces messieurs se mettent sans retard en rapport avec lui, pour régler toutes conditions et procéder aux préparatifs de façon à pouvoir se mettre en route dès que les Belges seront arrivés à Québec.

Le conseil a décidé en outre, de laisser l'option en mon nom et de ne pas vous en demander le transfert au nom du syndicat jusqu'à ce qu'il soit en possession des renseignements à fournir par la délégation dont il s'agit, mais acceptant en principe d'exécuter plus tard toutes les conditions de cette rétrocession suivant les instructions que vous m'avez données avant mon départ.

En attendant vos ordres, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mes sentiments respectueux et l'assurance de mon entier dévouement.

(Signé)

Baron DE L'EPINE.

Pièce D

La lettre privée de Charneuse.

C'est dans la lettre datée de Charneuse, le 28 janvier 1906, que le Baron de l'Epine annonce à M. Turgeon qu'il a fourni au syndicat belge les explications au sujet de la contribution à la Caisse Electorale.

Cette lettre confidentielle fut précédée d'une lettre écrite la veille, par M. de l'Epine à M. Turgeon.

L'accusé de réception de M. Turgeon, qui mentionne expressément la lettre de Charneuse, est datée du 12 février 1906. De plus la lettre de M. Turgeon répond à des choses qu'on ne trouve que dans la dite lettre de Charneuse.

CONFIDENTIELLE

28 janvier, 1906.

Charneuse.

Monsieur le Ministre,

Vous aurez comme moi, un moment de contrariété en recevant ma lettre

officielle. JE N'AI PAS REUSSI A OPERER LE TRANSFERT de l'option au Syndicat " CONTRE LA SOMME ENTENDUE," ces messieurs ayant décidé à priori de ne rien verser avant d'être en possession des renseignements favorables à fournir par